

CGT FAPT DPD : Cadre et AGM, Ensemble pour faire bouger les choses !



Il est fréquent que la CGT soit perçue comme hostile envers les cadres. Cette idée est totalement infondée !

La CGT FAPT a toujours travaillé pour défendre tous les salariés, en unissant nos forces pour protéger nos droits et revendiquer de nouveaux acquis.

Un baromètre national établi par l'UGICT-CGT (structure dédiée spécifiquement aux femmes et hommes ICTAM : ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise) a mis en exergue le positionnement particulier des cadres dans l'entreprise puisqu'ils sont à la fois victimes et vecteurs de directives avec lesquelles ils peuvent être en désaccord.

Pour 66% des cadres, ils ne se sentent pas associés aux choix stratégiques de leur entreprise et 52% déclarent être fréquemment en contradiction avec les choix et pratiques réels de leur entreprise en plus d'en être les responsables tout trouvé pour les travailleurs subissant ses ordres !

A titre d'exemple, en matière de RSE (responsabilité sociale et environnementale), que penser de la politique de DPD France dont le business model s'appuie sur la sous-traitance (avec des contrats pouvant relever de la situation de dépendance économique ayant de fortes conséquences sur les travailleurs sous-traitants) et de son scope 3 d'émission de gaz à effet de serre ?

Le collectif CGT de DPD se veut ainsi rassembleur de toutes celles et ceux qui se sentent concernés par leurs conditions de travail ainsi que par la manière dont l'entreprise DPD construit son modèle de rentabilité: que cela soit sur la rémunération, le sujet des congés payés/arrêt maladie, repos compensateur, droit à la déconnexion, évaluation de la charge de travail et suivi de celle-ci pour les cadres/AGM au forfait-jours (cadres/AGM devant disposer d'une autonomie dans l'organisation de leur temps de travail avec le salaire qui va avec) ou bien les sujets plus transverses comme la RSE, le collectif se veut porteur d'une justice sociale avec des revendications justes et cohérentes.



Le collectif CGT DPD revendique :

- ▶ **La prise en compte des Cadres dans les accords nationaux et dans les Augmentations collectives de salaire**
- ▶ Une visibilité claire sur l'identification des cadres soumis au forfait-jours et des compensations associées :
 - Augmentation du nombre de jours compensatoires (à titre d'exemple chez La Banque Postale, les forfaits jours disposent entre 43 et 50 jours de CA)
 - Fixation d'une juste rémunération à intégrer dans la grille de classification (pallier doit intégrer cette juste rémunération): lorsque les cadres/AGM calculent leur taux horaire selon le nombre d'heures travaillées dans le mois, ils peuvent avoir des surprises et se retrouver à un taux horaire en deçà du SMIC
 - Prise en compte de la particularité des forfaits jours travaillant de nuit dans les HUB
- ▶ La mise en place d'un Compte Epargne Temps pour tous et pour éviter de perdre des JNT/JNTS en fin d'année et/ou des CP (comme cela existe à La Poste, LBP)
- ▶ Un outil de gestion du temps pour les AGM/Cadres au forfait jour pour s'assurer du non-dépassement du temps de travail et le respect des amplitudes et durée maximale de travail
- ▶ Que l'augmentation des 115% prévue pour les forfaits jours soit calculée sur le taux horaire et non sur la rémunération globale annuelle
- ▶ Une politique plus transparente dans les conditions d'octroi des variables
- ▶ L'application des majorations anciennetés en les décorrélant de la grille conventionnelle comme c'est fait pour le reste des CSP
- ▶ L'obtention d'un 13^{ème} mois et de la PFA en attendant son obtention
- ▶ Un budget exceptionnel en cas de problème lié à la sécurité qui ne peut attendre le budget annuel
- ▶ L'augmentation du plafond de remboursements des repas et des hôtels en cas de déplacement nécessaire à la fonction
- ▶ Une voiture de fonction par agence/HUB pour éviter les déplacements avec les véhicules personnels pour le REX par exemple
- ▶ Un pourcentage pour les commerciaux déplaçonné lors d'un nouveau contrat obtenu et une prime d'au moins la moitié pour les AC qui auraient participé
- ▶ Prise en compte des AGM/cadre au forfait jour dans le diagnostic sur l'évaluation de la charge de travail et renforcer les effectifs pour être plus efficace et diminuer la surcharge

Prenez deux minutes pour remplir le questionnaire de la CGT FAPT :

Que pensez-vous de votre salaire ?



Rejoignez le collectif →
pour obtenir une véritable justice sociale et une meilleure répartition des richesses pour tous !



Pour toutes questions n'hésitez pas à nous joindre par le biais de notre DSS Cédric PERSIA à l'adresse gutserrk@gmail.com